

Les Cartes d'épandage

*Devos Denis, Structure d'encadrement Nitrawal
Chaussée de Namur 47, B-5030 Gembloux*

Le contexte

Effluents d'élevage ou engrais de ferme ? Le terme utilisé révèle une certaine incompréhension entre le monde agricole et le grand public. L'utilisation des lisiers et fumiers produits à la ferme dérange et inquiète. Ils pâtissent d'une mauvaise image de marque auprès du grand public qui les considère comme quelque chose de mauvais. A l'occasion de la création de nouvelles entreprises agricoles (surtout porcines et avicoles) ils suscitent souvent des réactions de rejet de la part des riverains, ce qui aboutit bien souvent à l'échec de ces projets. Les périodes d'épandage sont également des périodes sensibles en matière de relations entre le monde agricole et les riverains.

L'un des principaux grief reproché par les riverains est le rôle que les lisiers et les fumiers peut jouer dans la pollution de l'eau. Rôle qu'il ne faut pas occulter mais qui est encadré par une réglementation européenne, la Directive nitrate. Cette directive est déclinée en Wallonie sous la forme du Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture en vigueur depuis 2002. Les autres reproches qui sont opposés aux engrais de ferme sont liés aux odeurs et au charroi qu'ils peuvent générer. Il n'y a pas de législation spécifique en Wallonie pour ces désagréments si ce n'est les règles de bons voisinages. De plus, la météo et l'organisation du travail à la ferme ne permettent pas toujours aux agriculteurs de travailler durant les heures de bureau.

Les engrais de ferme sont pourtant des engrais très complets qui présentent l'avantage d'être utilisés sur le lieu de leur production et donc d'être économiquement intéressants pour l'agriculteur. Par exemple l'asbl Agra-Ost a pu démontrer qu'une tonne de fumier valait 6 à 7€ Il est donc intéressant pour l'agriculteur de recycler ses effluents d'élevages qui deviennent donc de véritables engrais de ferme. Leur épandage sur les terres est d'ailleurs une pratique agronomique ancestrale qui consiste à rendre à la terre ce qu'elle a produit, c'est à dire ce que la plante a prélevé dans le sol. Jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle les engrais de ferme constituaient d'ailleurs la seule source de fertilisants disponible pour l'agriculteur.

Les expériences étrangères

La mauvaise image de marque des engrais de ferme n'est certainement pas spécifique à la Région wallonne. Ailleurs en Europe et dans le monde ils sont également incriminés par les riverains. C'est notamment le cas au Canada et en France où des initiatives ont été développées par des groupements de producteurs pour communiquer auprès du grand public. Ils ont créé un support de communication consistant en une carte postale ou un marque pages sur lesquels le pourquoi et le comment des épandages sont exposés de manière ludique et pédagogique. Ces cartes sont mises à la disposition des éleveurs dans le but étant de les diffuser auprès de leurs voisins au moment des périodes d'épandage.

L'expérience wallonne

Partant également du constat que Monsieur Tout le monde connaît peu ou mal les raisons de l'utilisation des engrais de ferme, les Conseils wallons de filière animales et Nitrawal ont, dans le cadre de leurs missions de communication, décidé de s'associer pour développer une action de communication à destination du grand public calquée sur les expériences française et canadienne. Préalablement à la définition du concept, contact avait été pris avec les initiateurs français pour évaluer le retour de l'opération qu'ils avaient menée. Il s'est avéré que si les cartes avaient été bien diffusées auprès des éleveurs ceux-ci ne les avaient pas diffusées auprès de leurs voisins. Option a donc été prise de se diriger prioritairement non pas vers les éleveurs mais directement vers le citoyen, et ce, au travers des communes.

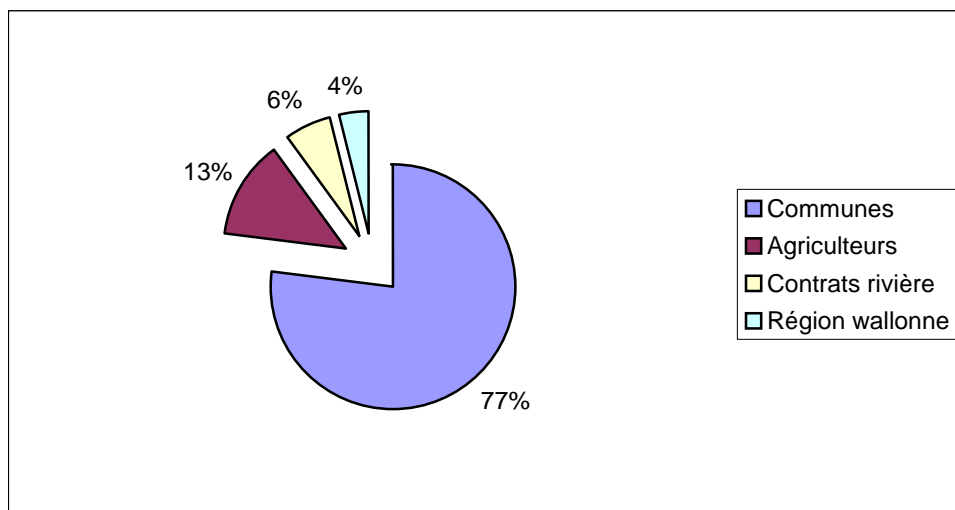
Les Conseils de filière et Nitrawal ont donc développé une plaquette intitulée 'Les épandages c'est naturel !' sur laquelle la pratique des épandages est expliquée de manière ludique et didactique. Un courrier a été envoyé aux 262 communes wallonnes pour leur proposer de commander des exemplaires de la plaquette et les inviter à mettre ces plaquettes à la disposition de leurs administrés par la manière qu'ils jugent la plus opportune. Des posters reprenant le lay-out de la plaquette ont également été imprimés et diffusés notamment lors des dernières Journées Fermes Ouvertes. Une version allemande de la plaquette a également été réalisée.

Outre les communes, la plaquette et les posters ont également été proposés aux agriculteurs qui le souhaitent. Ce sont principalement les fermes pédagogiques qui ont marqué un intérêt.

Les résultats

L'action de communication a bien fonctionné. Ce sont au total 27.000 exemplaires qui ont été distribués dont 21.000 exemplaires rien que par les administrations communales. En effet, 37% des communes wallonnes ont marqué leur intérêt pour une commande.

Le graphique illustre les pourcentages en fonction des destinataires.



Les partenaires du projet

Les organismes qui ont participé au projet sont les suivants :

Filière Avicole et Cunicole Wallonne (FACW) – www.facw.be

Filière Porcine Wallonne (FPW) – www.fpw.be

Filière Lait et Produits Laitiers Wallonne (FLPL) – www.filierelait.be

Filière Viande Bovine Wallonne (FVBW) – www.fvbw.be

Nitrawal – www.nitrawal.be

